

Thonon magazine

N°113

Juillet - Août 2021



LES ACTUS

UN ÉTÉ À THONON

Une saison riche
en nouveautés !

EN ACTION

CENTRE DE VACCINATION

Une organisation bien rodée

À LA UNE

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Remise à niveau attendue

© Jyhell photographie



CHRISTOPHE ARMINJON

Maire de
Thonon-les-Bains
Président de
Thonon Agglomération

**Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,**

Votre magazine fait peau neuve

Avec ce numéro 113, nous initions un nouveau cycle pour votre journal municipal. Résolument *urbaine*, la maquette est revisitée pour laisser place à plus d'illustrations et à des rubriques dédiées à la transition écologique et aux acteurs locaux.

Autre nouveauté : le marché du dimanche. Vous étiez nombreux à le souhaiter. Nous l'avons fait et l'affluence du premier jour nous a convaincus que *la belle endormie* est prête à se réveiller... Un grand merci aux commerçants qui ont joué le jeu !

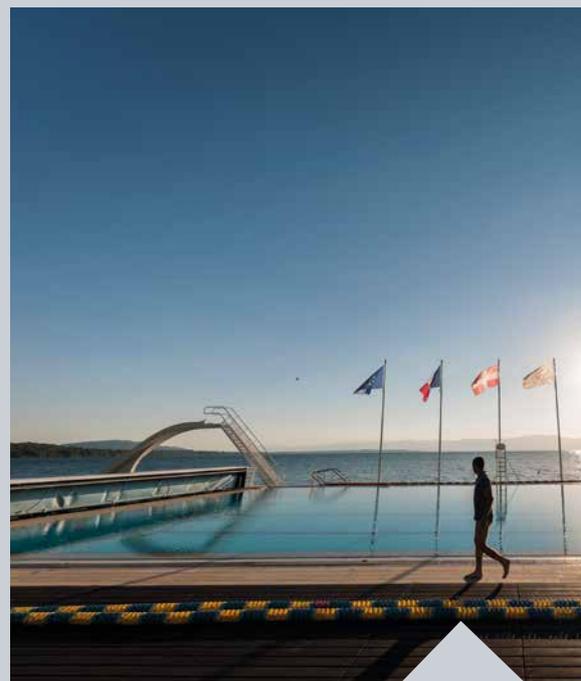
Une Maison des associations

Le marché de l'animation socio-culturelle confié à l'IFAC arrivant à son terme le 30 juin 2021 (420 K€/an), la Municipalité a choisi de donner à l'Espace Grangette une nouvelle destination. Après d'importants travaux de mise en conformité (énergétique, accessibilité, sécurité), le bâtiment, de près de 1 600 m², accueillera la Maison des associations thononaises. Ainsi, celles qui le souhaitent pourront disposer de bureaux partagés, de salles de réunion, mais aussi d'espaces de convivialité et d'échange. Le but : renforcer les synergies au sein du mouvement associatif et l'aider à mutualiser des prestations telles que le secrétariat, le juridique ou la comptabilité.

Une manière d'optimiser l'usage des deniers publics, le lieu étant sous-utilisé (20 %) et les activités déployées jusqu'à lors n'ayant pas trouvé leur public (2 000 adhérents dans les années 2000 pour seulement 450 aujourd'hui).

Journal bimestriel de la ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Christophe ARMINJON - Responsable de l'édition : Muriel DE SAINT-LOUP
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture : Sémaphore
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 3^e trimestre 2021



P.4

Retour
en images

P.6

Les actus

P.10

Au cœur de...

P.12

En action

P.17

Rencontre avec



© Yvan Tisseyre



P.6

© Sémaphore



P.18

À LA UNE

Les équipements sportifs

P.18

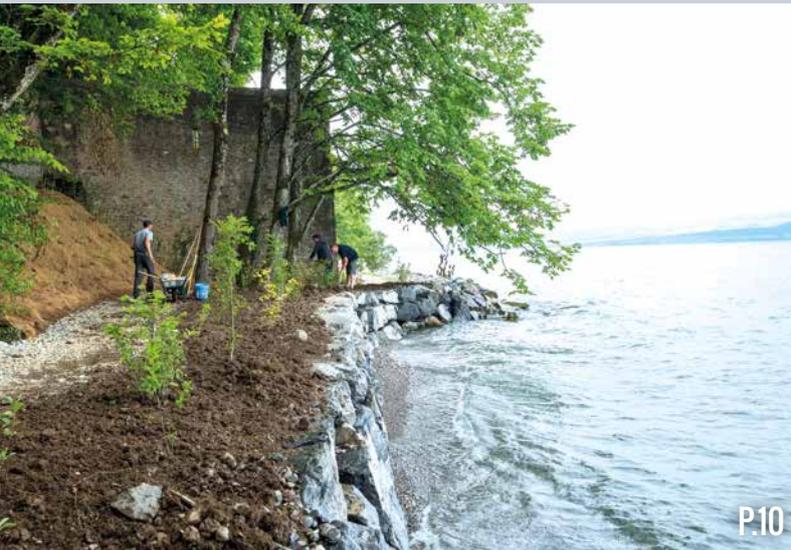
© Sémaphore

P.24

L'agglo

P.27

Expressions politiques



P.10



P.31

P.28

Culture

P.30

Rendez-vous

P.33

Transition écologique



P.14

© Yvan Tisseyre

Retour en images

LE STREET ART DÉBARQUE À RIVES

L'artiste *Madame*, que l'on pourrait qualifier d'affichiste des temps modernes, expose son œuvre sur le mur du grand lavoir, au port de Rives. Au fil de votre balade dans le quartier, vous pourrez également admirer l'univers artistique de Philippe Hérard. Bonne visite !



© Alain Dubouloz

© Yvan Tisseyre



FESTIVAL « L'ART DANS LA RUE »

Les artistes en herbe, amateurs ou professionnels, se sont largement mobilisés pour cette deuxième édition du Festival « L'art dans la rue ». Parmi eux, les enfants des maisons de quartier du Châtelard, de Vongy et de Collonges. Bravo à eux !



GRANDE ROUE

La Grande roue est en place au port de Rives ! Une initiative félicitée par René Hayoun, président de l'Union intersyndicale des entreprises foraines de France qui remercie la Ville « pour avoir accueilli cette attraction emblématique de notre activité à Thonon et qui apportera joie et bonheur aux habitants et aux touristes. Bravo ! »



THONON-LES-BAINS CYCLING RACE

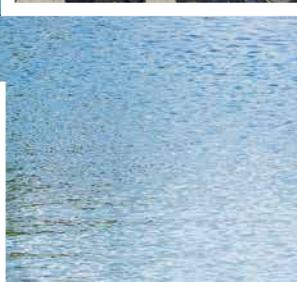
L'ancien champion du monde cycliste, Laurent Jalabert, était de passage à Thonon pour présenter officiellement la première édition de la « Thonon-les-Bains Cycling Race » dont il sera le parrain. Rendez-vous les 4 et 5 septembre sur les quais de Rives pour applaudir les coureurs !



ASSISES LOCALES DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

C'est le lancement officiel de la campagne itinérante des Assises locales du développement urbain. La Ville vient à votre rencontre sur les marchés et dans vos quartiers. Venez partager vos idées et vos envies pour imaginer ensemble la ville de demain (plus d'infos p.8).

© Alain Dubouloz



© Alain Dubouloz



JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

La Ville et les élèves du lycée Savoie-Léman ont rendu hommage à Jean Moulin, ancien Sous-Préfet de Thonon, lors de la cérémonie officielle organisée le 27 mai dernier à l'occasion de la Journée nationale de la Résistance.

PLAGE MUNICIPALE

LA NOCTURNE CHANGE DE JOUR !



© Sémaphore

Rendez-vous désormais le lundi soir jusqu'à 22h pour profiter d'une ouverture prolongée de la plage municipale et admirer le coucher de soleil sur le lac Léman. Malgré un programme d'animations réduit, en raison de la crise sanitaire, les baptêmes de plongée devraient reprendre avec le retour des nocturnes.

i PLAGE MUNICIPALE

Tél. 04 50 71 08 04

- De 9h à 20h jusqu'au 22 août (nocturne les lundis jusqu'à 22h)
- De 9h à 19h du 23 août au 5 septembre
- Ouverture du bassin de 50 mètres, uniquement les mercredis 8 et 15 septembre et les week-ends du 11-12 et 18-19 septembre, de 9h à 19h

Bilan du « Nettoyage de printemps »



organisé par le service Environnement de la ville de Thonon le 17 avril 2021.



97 bénévoles

Merci à eux et aux agents municipaux qui ont assuré la logistique.

1740 kg
de déchets
ramassés



15 secteurs

de Thonon nettoyés (parmi lesquels le port de Rives, les plages de Corzent, de Saint-Disdille et de la Pinède, le parc de la Châtaigneraie, la place de Crête, les abords de la Grangette, la ZI de Vongy, le Bois du Boule...).

THONON EN POCHE

Objectif : améliorer
l'accessibilité
pour tous



C'est nouveau sur l'application !

Vous êtes une personne âgée, un parent avec une poussette ou une personne en fauteuil roulant ? Il vous arrive parfois, lors de vos sorties ou balades, de rencontrer un obstacle sur votre passage : un candélabre au milieu du trottoir, un panneau de signalisation mal placé, une bordure de trottoir qui gêne vos déplacements...

Signalez-le sur l'application Thonon en poche (rubrique : Signaler > Voirie, éclairage public, accessibilité). Les services techniques mobilisés réagiront dans les meilleurs délais.

i Application disponible gratuitement sur Apple et Android.



Embarquez, en famille, pour une promenade hors du temps à bord de la barque La Savoie

© Sémaphore

SEMAINE FAMILLE PLUS

FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS !

Du 19 au 25 juillet, la ville de Thonon et l'Office de Tourisme participent à la semaine Famille Plus.

Sur l'eau, dans les terres, mais aussi dans nos musées, vivez une semaine riche en activités et en découvertes. Les acteurs nautiques et culturels vous proposent des animations adaptées à toute la famille. Au programme : sorties en paddle, balades en voilier, croisières à bord de la barque La Savoie, mais aussi visites et ateliers au château de Ripaille ou encore parcours « découverte » dans la nature. Demandez vite le programme auprès de l'Office de Tourisme.

**i SEMAINE FAMILLE PLUS
DU 19 AU 25 JUILLET 2021**

**Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme
2, rue Michaud - Château de Sonnaz
Tél. 04 50 71 55 55**

LA DATE

3 JUILLET Nuit des musées

Initialement prévue le 15 mai, participez à l'incontournable Nuit des musées pour (re)découvrir l'écomusée de la pêche et du lac et les expositions du musée du Chablais. Au programme : la restitution des travaux d'écriture de cinq classes de CM1-CM2 des écoles de Thonon (La Grangette), d'Allinges et d'Évian, à l'occasion des 20 ans de la barque La Savoie, mais aussi une partie de Cluedo® géante au port de Rives ou encore un karaoké ouvert à tous autour des « Chansons en couleurs » au château de Sonnaz. Soyez au rendez-vous !

PAVILLON BLEU

Thonon labellisée

Pour son port de Rives et ses plages de Saint-Disdille et du centre nautique.

Obtenu pour la 12^e année consécutive, ce label accrédite la qualité environnementale de ces trois sites thononais. Pour rappel, il récompense et valorise chaque année les villes et les ports de plaisance qui mènent une politique de développement touristique durable, en favorisant notamment l'éducation à l'environnement, la gestion de l'eau et des déchets.





Fiesta des P'tits Loups au port de Rives,
tous les mercredis à 20h, du 7 juillet au 18 août

© Antoine Berger

ANIMATION

UN ÉTÉ À THONON !

Les « Nocturnes du vendredi » sont de retour du 9 juillet au 20 août avec, au programme, des déambulations, des concerts et des spectacles de rue, dès 18h, dans le centre-ville. Rendez-vous également tous les mercredis, dès 20h, au port de Rives pour la Fiesta des P'tits Loups. Du 7 juillet au 18 août, les compagnies de cirque, de théâtre de rue ou de musique se succéderont pour le plaisir de toute la famille !

UNE SAISON RICHE EN NOUVEAUTÉS

Jusqu'au 25 juillet, venez vivre une expérience unique en plein air au domaine de Montjoux : ciné transat, fan zone de l'Euro 2020, soirées concerts et show pyrotechniques. Vous en prendrez plein la vue. Du 27 au 31 juillet et du 10 au 14 août, le lac Léman accueillera des scènes musicales flottantes. Le concept ? Une barge motorisée et entièrement sonorisée se déplacera entre la plage municipale et le port de Rives. Vous pourrez aussi bien apprécier le spectacle depuis les quais que depuis l'eau. **Bel été à tous !**



ASSISES LOCALES DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

Cet été aussi, participez !

Continuez à déposer vos observations tout l'été sur <https://assises-locales.ville-thonon.fr> ou directement auprès du service Urbanisme.

Venez également à notre rencontre sur le marché, les jeudis 15 juillet et 5 août, mais aussi dans les quartiers pour échanger sur les objectifs et les grandes étapes de ces Assises locales. Pour rappel, toutes vos contributions permettront de faire émerger les principaux thèmes des premières réunions thématiques qui se tiendront dès cet automne. On compte sur vous !

i RENDEZ-VOUS SUR LE MARCHÉ :

Jeudis **15 juillet**, **5 août** et **2 septembre**
(place de Crête), de 9h à 13h,
square Aristide-Briand

i MAIS AUSSI :

- Samedi **10 juillet**, de 13h à 16h,
à la plage municipale
- Samedi **14 août**, de 13h à 16h,
à la plage de Saint-Disdille

i ET DANS VOS QUARTIERS :

- Samedi **3 juillet**
De 9h à 10h30 : Concise
De 11h à 12h30 : Pôle culturel
de la Visitation
- Samedi **11 septembre**
De 9h à 10h30 : École de Létroz
De 11h à 12h30 : La Poste
de la Grangette
- Samedi **18 septembre**
De 9h à 10h30 : École de la Grangette
De 11h à 12h30 : Collonges
- Samedi **25 septembre**
De 9h à 10h30 : Vongy
De 11h à 12h30 : École du Châtelard

+ d'infos sur
<https://assises-locales.ville-thonon.fr>

Mes espaces
à vivre



Partenaire de votre confort

TEISSEIRE

CRÉATEUR DE CUISINES DEPUIS 1945



CONCEPTION
& POSE
Cuisines
Dressing
Agencement intérieur

300 modèles
pour composer
votre cuisine
selon
vos envies !

Découvrez notre
**NOUVELLE
COLLECTION 2021 !**

Réouverture showroom

16 Bd Carnot - 74200 THONON
04 50 72 12 39

www.espaces-a-vivre.fr



**100%
INVISIBLE***

“Des appareils
auditifs que
personne ne
remarque,
ça change la vie.”

Christine
Enseignante

AUDIKA.FR

*Dans la limite des possibilités d'appareillage

Chez Audika une équipe d'experts vous accueille, venez la
rencontrer dans votre centre Audika de Thonon-les-Bains au :

97 avenue du Général de Gaulle

Tél. 04 50 81 53 90

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



Audika Groupe - SAS au capital social de 283 500 euros - 231 rue des Caboeufs 92230 Gennevilliers - 310 612 387 R.C.S. Nanterre



© Yan Tisseyre

Entre Ripaille
et le parc de la
Châtaigneraie

BERGES DU LAC

5^E PHASE DE TRAVAUX DE RESTAURATION

La Ville engage, chaque année depuis 5 ans, une série de travaux pour consolider et réhabiliter les berges du lac, fragilisées notamment par l'assaut des vagues. En 2021, ils ont concerné les abords de la Tour du Noyer devant le domaine de Ripaille, à proximité immédiate du parc de la Châtaigneraie. Présentation !

Cette nouvelle phase de restauration et d'aménagement a permis de réhabiliter 50 mètres de chemin piéton, situés en bordure de lac, de remplacer au passage la passerelle vieillissante et dangereuse par temps humide, mais aussi de consolider une partie du mur de Ripaille et de revégétaliser

la zone. « Nous avons également profité de ce chantier pour évacuer, selon un protocole méticuleux, trois foyers de Renouées du Japon, afin d'éliminer définitivement cette plante envahissante par excellence », explique Bernard Delorme, directeur du service Espaces verts.

LE COÛT DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 100 000 €

« C'était un chantier particulièrement compliqué notamment de par son accès, par le lac exclusivement, mais aussi parce que le passage des promeneurs n'a jamais été interrompu pendant la durée des travaux », conclut Richard Baud, adjoint au Maire en charge des espaces verts.

VOIRIE

+ 15 places de stationnement

Du 1^{er} au 26 mars dernier, la Ville a aménagé l'accotement Est de la rue des Arcouasses afin d'offrir 15 places de stationnement supplémentaires aux personnels des entreprises implantées dans la zone d'activités de Vongy. Le coût de cette réalisation s'élève à 66 200 €.



Rue des
Arcouasses

ANIMATION

Marché du dimanche

C'est nouveau ! Depuis le 20 juin, retrouvez chaque dimanche matin, dès 8h, vos producteurs et artisans locaux sur la place des Arts.



Place
des Arts

GRAND PROJET

COMMERCIALISATION DES LOGEMENTS

La commercialisation des logements du quartier
Dessaix a débuté en juin. Vous êtes intéressé ?



Vue de la rue de l'Hôtel Dieu



Quartier
Dessaix



Avenue des
Ducs-de-Savoie

AMÉNAGEMENT

Prolongation du trottoir

Soucieuse de favoriser la sécurité des piétons sur son territoire, la Ville a décidé de prolonger le trottoir existant avenue des Ducs-de-Savoie, entre la rue du Comte-vert et le n°74.

« Soit 230 mètres de trottoir supplémentaires sur une largeur d'1,50 mètre », précise Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge des travaux et des aménagements urbains. Les travaux, estimés à 130 000 €, devraient débuter cet automne.



© Wilmoite & architectes associés

Un parcours découverte du projet sera organisé cet été sur place : rendez-vous à l'angle du boulevard Dessaix et de la rue de l'Hôtel-Dieu. Vous pourrez également retrouver la « maison du projet » au 7, boulevard Dessaix.

i Tél. 04 79 33 26 51
www.imaprim-promoteur.com

Retrouvez tous les
travaux en cours
et actualisés sur
www.ville-thonon.fr
(rubrique Vie pratique
> Infos travaux)



INITIATIVE

UN JARDIN PARTAGÉ ET PÉDAGOGIQUE À CRÊTE

Installé auparavant place des Arts, le jardin partagé géré et animé par le collectif des Incroyables Comestibles a rejoint, courant mai, la place de Crête pour un espace trois fois plus grand.



DIM. 4 JUILLET - 11H
Inauguration
du jardin partagé

Le collectif dispose dorénavant d'un espace jardinable de 150 m², agrémenté d'un chalet, mis à disposition par la Ville avec l'aide de ses services Espaces verts, Environnement et Bâtiments. L'objectif est de valoriser la culture biologique, principalement de légumes et d'autres plantes condimentaires, respectueuse de la santé publique et de l'environnement. « *Mais aussi de retrouver le lien avec la nature et de renforcer les échanges intergénérationnels* », souligne Marie Lise, au nom du collectif. Sur place, venez rencontrer et échanger avec les jardiniers amateurs, mais aussi cueillir et déguster les récoltes ! **Le collectif assurera, tout l'été, une permanence le mercredi de 18h à 19h.**

ENVIRONNEMENT

Adieu tags disgracieux !

Dans le cadre de sa lutte anti-tags, la Ville intervient gratuitement sur les propriétés privées situées à Thonon. Voici les conditions pour être éligible.



© Franck Cortot

- Les graffitis doivent être directement visibles du domaine public. Sont donc exclus les tags situés à l'intérieur des bâtiments, des caves, des garages ou encore des cours intérieures.
- Le propriétaire, ou son représentant, doit être muni du procès-verbal du dépôt de plainte pour graffitis auprès du commissariat de police de Thonon.
- Le demandeur s'engage ensuite à faire réaliser un traitement anti-graffitis des parois qui auront été nettoyées par la Ville.

i RENSEIGNEMENTS

Convention à télécharger sur www.ville-thonon.fr
À compléter et à retourner au service Environnement
Tél. 04 50 17 08 28
Service-Environnement
@ville-thonon.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

QUIZ

1 - Dans ce carrefour giratoire, j'ai l'intention d'aller au centre-ville. Suis-je obligé de serrer à gauche ?

- Non, vous pouvez mais vous n'y êtes pas obligé (selon l'article R412-9 du code de la route).

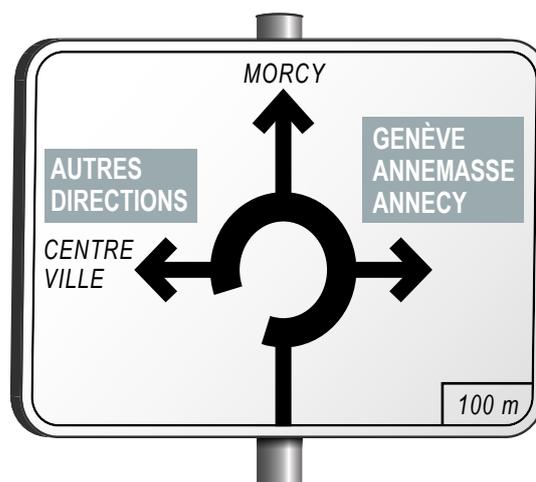
2 - J'ai l'intention d'aller à Morcy, dois-je serrer à droite ?

- Oui. Dans ce cas, vous devez obligatoirement serrer à droite. De même pour aller vers Genève. Le code de la route précise que dans un giratoire, vous ne pouvez serrer à gauche que si vous vous dirigez sur la gauche par rapport à l'axe d'entrée (ici : direction centre-ville ou demi-tour).

3 - Pour aller à Morcy, dois-je mettre mon clignotant droit en entrant dans le giratoire ?

- Non, car vous risqueriez d'indiquer aux véhicules arrivant de Genève que vous sortez immédiatement et ils pourraient vous couper le passage.

Article R412-9 du code de la route : « En marche normale, tout conducteur doit maintenir son véhicule près du bord droit de la chaussée... Toutefois, un conducteur qui pénètre sur un carrefour à sens giratoire comportant plusieurs voies de circulation en vue d'emprunter une sortie située sur sa gauche par rapport à son axe d'entrée peut serrer à gauche. »



Il est possible de rester sur la voie de droite quelle que soit votre direction.

COVID-19

Soutien aux bars, restaurants et commerces

Pour accompagner la réouverture, le 19 mai dernier, des bars et restaurants thononais, le Conseil municipal a décidé de voter l'exonération totale de la redevance d'occupation du domaine public, normalement due pour les terrasses ainsi que pour les extensions des bars et restaurants, pour les établissements ayant subi une fermeture administrative en 2021. Un geste est également appliqué sur les tarifs des étalages.

Tous ensemble, soutenons nos commerçants et consommons local !



© Antoine Berger



CENTRE DE VACCINATION

UNE ORGANISATION BIEN RODÉE

Le Centre de vaccination de Thonon, installé dans le boulodrome de Vongy, a franchi fin mai la barre symbolique des 10 000 premières injections. Depuis sa mise en place, il s'est ainsi adapté à la montée en puissance de la vaccination souhaitée par l'État.

Depuis le 18 janvier, 55 médecins (dont 50 % de retraités) et 60 infirmiers* sont mobilisés, du lundi au vendredi, pour vacciner la population thononaise et des environs.

« *La machine est maintenant bien rodée* », explique Emmanuel Heinis, directeur de Cabinet et référent municipal du centre. Des bénévoles de la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) sont mobilisés pour accueillir et orienter la population, gérer l'administratif, la logistique et, en cas de besoin, les secours.

Depuis l'ouverture du centre de vaccination, aucune dose de vaccin n'a été perdue.

« *Les personnes vaccinées remplissent, à leur arrivée, un questionnaire de santé.* » L'objectif est de vérifier avec le médecin l'absence de contre-indication à la vaccination. « *Aujourd'hui, huit lignes de vaccination sont mises en place, avec des rendez-vous toutes les sept minutes, nous permettant de vacciner 1 960 personnes par semaine, et ainsi de répondre à l'ouverture de la vaccination à l'ensemble de la population française* », conclut le directeur de Cabinet.

**Une équipe complétée depuis peu par l'arrivée d'autres professionnels de santé : pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes...*

LE SAVIEZ-VOUS ?

La gestion des créneaux disponibles pour la vaccination est assurée par le service Informatique de la Ville. « *En fonction des doses affectées par l'ARS au centre de Thonon, nous ouvrons régulièrement de nouveaux créneaux. Nous sommes ainsi passés de 3 à 8 lignes de vaccination en simultané depuis le lancement de la campagne* », explique Frédéric Valla, responsable du service Informatique.

La Ville met également à disposition le matériel nécessaire pour assurer le bon fonctionnement du centre : mobilier, matériel informatique, signalétique et végétation.

Rendez-vous pour la vaccination en ligne sur www.sante.fr

LA GESTION DES DOSES : COMMENT ÇA MARCHE ?

- L'ARS (Agence régionale de santé) supervise la gestion des stocks de vaccins.
- C'est ensuite la Préfecture de la Haute-Savoie qui affecte à chaque centre de vaccination du département un nombre déterminé de doses.
- Ces doses, qui transitent par le Centre Hospitalier d'Annecy Genevois (CHANGE) et le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL), arrivent ensuite à la pharmacie des Hôpitaux du Léman.
- Deux fois par semaine, un membre de la FFSS achemine ces doses jusqu'au centre de vaccination. Pour rappel, un flacon Pfizer contient 7 doses de vaccin. Ces flacons peuvent être conservés jusqu'à un mois, à une température comprise entre +2° et +8° C. Une fois les flacons ouverts, les doses doivent être impérativement injectées dans les 3h ou 4h qui suivent. La préparation de ces doses est effectuée, quotidiennement, sur place.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

OPTEZ POUR LE PORTAGE DES REPAS

Le service de portage des repas à domicile est ouvert en priorité aux retraités thononais. Néanmoins, il peut aussi s'adresser aux personnes non retraitées rencontrant des difficultés ponctuelles.

La crise sanitaire et les périodes de confinement ont montré l'importance de ce service. Le nombre de ses usagers a significativement augmenté ces derniers mois.



Ce service a pour objectif de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées de la commune, en assurant la livraison de leurs repas. Vous ne souhaitez pas ou vous ne pouvez plus cuisiner, vous rencontrez des difficultés à faire vos courses alimentaires : n'hésitez pas à contacter le service aux seniors pour bénéficier de cette aide. Les repas, facturés selon vos ressources, sont proposés du lundi au dimanche. Chaque jour, vous bénéficiez d'un repas pour le midi composé d'une entrée, d'un plat principal et de son accompagnement, d'un fromage, d'un dessert et de pain, ainsi que d'une collation pour le soir, à savoir une soupe, un produit laitier et du pain.

UN SERVICE OUVERT AUSSI AUX NON-RETRAITÉS

Sous réserve des places disponibles, les personnes sortant d'une hospitalisation justifiée par certificat médical ou encore les travailleurs sociaux peuvent également en faire la demande. Il peut également être ouvert à l'entourage d'un usager, à titre exceptionnel.

i SERVICE AUX SENIORS

Tél. 04 50 71 00 12

PETITE ENFANCE

Un projet intergénérationnel



Depuis janvier, l'équipe du service Petite enfance de la ville de Thonon travaille sur un plan d'actions intergénérationnelles réunissant les enfants des multi-accueils Lémantine et Petits Pas Pillon, et leurs « voisins » de la résidence autonomie des Ursules et de la résidence du Léman.

« Aujourd'hui, nous sommes convaincus de la richesse du rapprochement entre les générations. Encore plus depuis le début de la crise sanitaire qui renforce notre besoin de nous rencontrer et de partager des moments de convivialité. C'est pourquoi, cette année, nous avons décidé de relancer ces actions et d'en développer de nouvelles », explique Véronique Vulliez, adjointe au Maire en charge de la petite enfance, des familles et des solidarités intergénérationnelles.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les établissements de personnes âgées pour définir des projets communs. D'ores-et-déjà, les enfants des multi-accueils municipaux, véritables artistes en herbe, se sont appliqués à réaliser des chefs-d'œuvre à l'intention de leurs aînés. Très touchés, ils n'ont pas tardé à leur répondre ! De beaux moments d'échanges en perspective.



PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON
www.plantaz-peintures.com

04 50 26 12 44

BETEND DECURNINGE

**LE SPÉCIALISTE
DE LA DISTRIBUTION
DE PIÈCES AUTOMOBILES**



22 Avenue des Vallées
THONON



www.precisium.com

Plâtrerie Peintures
BONDAZ

04 50 71 02 65
WWW.BONDAZ.FR - INFO@BONDAZ.FR

PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES


Tron
assurances



www.assurancestron.fr



ORIAS N° 07 006 350

THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 26 28 28
ANNEMASSE
Tél. 04 50 38 76 46
EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 00 75

 **GENERALI**
Solutions d'assurances

*Contactez
le site de
Thonon*

 **transdev**
the mobility company

**VOYAGES GROUPES
JOURNÉE OU
PLUSIEURS JOURS
LIGNES
RÉGULIÈRES
DEPLACEMENTS
SCOLAIRES**



Tél. : 04 50 81 74 74
transdev.thonon@transdev.com



SPIE CityNetworks,
la référence de l'aménagement
du territoire

- réseaux d'énergie
- réseaux numériques fixes et mobiles
- réseaux d'éclairage public / vidéoprotection
- électromobilité
- smart city / smart territoire

SPIE CityNetworks - Pont de Dranse-Amphion Publier
BP 11 74201 Thonon-les-Bains Cedex - 04 50 81 85 50

www.spie.com



SPIE

SNLF 100 ANS DE PASSION

La Société Nautique du Léman Français fête cette année ses 100 ans. L'occasion de revenir, avec son président Fabrice Schelsohn, sur l'histoire de ce club mythique.

POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER LES ORIGINES ET L'HISTOIRE DU CLUB ?

Il faut savoir, qu'en 1921, la SNLF était le seul club de voile sur la rive lémanique, d'où son nom « Société Nautique du Léman Français ». À l'époque, il était basé à Amphion et plutôt orienté « gros bateaux » ou semi-habitable. Les connaisseurs se souviendront forcément du *Corsaire* ou encore du *6,5*, des bateaux emblématiques du club. Il connaîtra ensuite une période de végétation pendant la seconde guerre mondiale, finalement un peu comme en 2020 avec l'arrivée du Covid en France. De cette époque de 39-45, nous avons d'ailleurs retrouvé de nombreux courriers de soutien adressés par les clubs suisses.

Ensuite arrivent les années 50 avec les premières participations de la SNLF aux régates internationales. Pour l'anecdote, les bateaux étaient acheminés par des wagons-containers de la SNCF. Puis, progressivement, c'est l'arrivée des dériveurs : ces bateaux plus petits et plus maniables qui seront très répandus dans les années 60-70. L'école de voile sera ensuite créée dans les années 80. Nous rejoindrons nos locaux actuels en 2000, construits par la Ville, après avoir libéré le site qui accueille aujourd'hui le parking entre la pisciculture et le restaurant.

QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS DU CLUB ? ONT-ILS ÉVOLUÉ AU FIL DES ANNÉES ?

À l'origine, le projet était de faire découvrir la voile aux jeunes thononais, de lever cette barrière et cette image de « sport de riche » où, pour pratiquer, il faut absolument être propriétaire de son bateau. C'est d'ailleurs toujours notre philosophie aujourd'hui. Notre club est ouvert à tous, aux enfants dès 5 ans, aux jeunes, aux « moins jeunes », aux femmes, aux hommes, aux personnes handicapées. Ici, tout le monde navigue avec tout le monde. Depuis 20 ans, nous sommes également très mobilisés auprès des scolaires. Aujourd'hui, nous sommes le premier club de la région à



© SNLF

accueillir autant d'élèves, en l'occurrence les classes de CM1-CM2 des écoles primaires de Thonon (45 classes) et de l'agglomération (20 classes), d'avril à juin et de septembre à fin octobre. Au-delà de la navigation, c'est un véritable projet pédagogique que nous portons et qui intègre notamment la notion de protection de l'environnement. C'est d'ailleurs un projet primé depuis 2 ans dans le cadre de l'opération « Fais nous rêver » pilotée par l'Agence pour l'éducation par le sport.

230 adhérents
de 5 à 80 ans

DES ÉVÉNEMENTS SONT-ILS PRÉVUS POUR CETTE ANNÉE CENTENAIRE ?

Une exposition photos sera organisée autour du club. Elle retracera son histoire mais sera aussi l'occasion de mettre en avant et de remercier nos partenaires qui nous soutiennent depuis de nombreuses années : la Ville de Thonon, le Département, la Région qui vient de nous mettre à disposition un minibus pour accompagner nos groupes « compétition », ainsi que nos sponsors privés. Sur l'eau, également, plusieurs régates sont prévues : une virée de deux jours entre membres du club mais aussi le « Rives Challenge » au mois d'août avec retransmission sur écran géant depuis les quais et commentaires en direct.

i L'école de voile propose à tous des stages de découverte ou de perfectionnement, des cours particuliers mais aussi des voiliers à la location. Elle entraîne également des groupes « compétition ».

Plus d'infos sur www.voilethonon.com

| À la une |

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

UNE REMISE À NIVEAU ATTENDUE

Depuis septembre 2020, plusieurs projets ont été engagés pour remettre à niveau nos équipements sportifs, et ainsi améliorer l'attractivité de la ville, notamment via le sport. Tour d'horizon des différents chantiers.



| À la une |



| À la une |

Les périodes de confinement successives et la fermeture des équipements sportifs ont permis à la Ville d'engager des travaux pour offrir de meilleures conditions aux associations thononaises et à leurs usagers. Ces travaux, qui pour certains ont reçu les aides du Département ou de la Région, s'inscrivent dans un projet global de remise à niveau et de création de nouveaux équipements pour faire de Thonon-les-Bains une ville définitivement tournée vers le sport et la jeunesse.



© Sémaphore

RÉFECTION DES TERRAINS DE BOULES EXTÉRIEURS DE VONGY (68 TERRAINS DE PÉTANQUE OU 34 DE LYONNAISE)

Ces travaux, confiés à la société Colas en février dernier, vont permettre au club bouliste de Thonon de développer et de promouvoir l'enseignement de la discipline auprès des élèves thononais mais aussi d'organiser des concours et des compétitions de haut niveau, des championnats de France notamment.

Coût : 150 000 €

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE À LA GRANGETTE

Depuis septembre 2020, le terrain situé à l'arrière de la Maison des Sports accueille les entraînements ainsi que les matchs de football et de rugby. Pour rappel, ce terrain synthétique peut supporter plus de 85 heures de jeux par semaine, soit environ sept fois plus qu'un terrain traditionnel gazonné.

Coût : 1 400 000 €

RÉFECTION DU PLAFOND DU GYMNASÉ DU GENEVRAY ET CRÉATION D'UN BUREAU

Le plafond du gymnase du Genevray a entièrement été remplacé durant l'été 2020, offrant une meilleure isolation thermique à l'ensemble du bâtiment.

Coût : 209 000 €



**« NETTOYAGE DE PRINTEMPS »
À LA MAISON DES SPORTS**

Les agents du service des Sports ont profité de la période de fermeture des équipements sportifs pour repeindre l'ensemble des couloirs et le hall d'entrée de la Maison des Sports ainsi que les tribunes de la salle omnisports.

© Sémaphore

**RÉFECTION DES COURTS DE TENNIS
DE LA GRANGETTE**

Après la mise en place d'un éclairage LED plus économique sur les courts extérieurs pour un coût de 11 000 €, d'autres travaux seront engagés dès cet automne, à savoir : la réfection de deux terrains en terre battue et la remise à niveau de deux autres, le remplacement des menuiseries du Club House et la réhabilitation de sa terrasse, le changement du pignon des terrains couverts, mais aussi la création d'un accès pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du site.

**REPLACEMENT DE L'ARROSAGE
AUTOMATIQUE DU TERRAIN DE RUGBY
ET INSTALLATION D'UN PANNEAU
D'AFFICHAGE LED**

Coût : 52 000 €

**DÉPLACEMENT DU CLUB D'ÉDUCATION
CANINE AU MORILLON**

Pour libérer le site qu'il occupait jusqu'à présent et permettre ainsi l'aménagement d'un nouveau complexe sportif à Vongy, le club d'éducation canine s'installera courant septembre derrière le groupe scolaire du Morillon. Des locaux entièrement neufs seront à sa disposition sur un terrain de 10 000 m². « Des conditions qui lui permettront d'organiser des concours nationaux », souligne Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports.

Coût : 203 000 €

**REPLACEMENT DE LA BALUSTRADE
DU ROLLER HOCKEY**

La nouvelle balustrade, tout en aluminium, se monte et se démonte désormais en une heure de temps (contre trois auparavant) : un gain de temps pour les équipes.

Coût : 25 000 €



© Sémaphore

LA CONCRÉTISATION DE PROJETS AMBITIEUX DÈS CET AUTOMNE



© Séraphore

Le second semestre 2021 sera marqué par le lancement de projets ambitieux. Les travaux d'aménagement de la piste d'athlétisme à Vongy, incluant aussi une zone pour le tir à l'arc et le terrain de foot, débiteront en octobre. Pour rappel, la Ville souhaite développer un nouveau complexe sportif évolutif à l'Est de son territoire. « *Neuf mois de travaux sont*

estimés pour la phase 1 de ce projet », explique Philippe Lahotte. « *La maîtrise d'œuvre pour la construction d'une tribune de 1 000 à 1 400 places a également été lancée. Les travaux, pour cette phase 2, devraient s'étaler d'avril 2022 à mai 2023* », poursuit-il. La construction de ce nouvel équipement permettra ensuite de libérer le stade Joseph-Moynat de toutes activités sportives avant, lui aussi, de connaître une transformation. Sur le site de la Grangette, à l'arrière du skate-park, la Ville envisage

L'objectif : retrouver le rayonnement sportif de la Ville.

également dès cet automne l'aménagement d'une nouvelle piste d'athlétisme de 250 mètres linéaires. Elle permettra d'accueillir notamment les scolaires. « *Et tout autour, nous voulons implanter une piste de ski-roue ou roller, mais aussi un espace de renforcement musculaire en accès libre* », ajoute l'élu.

Enfin, du côté de la Maison des Sports, c'est toute l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite qui sera revue pour rejoindre les différentes salles, ainsi que le remplacement des premières menuiseries qui sont aujourd'hui trop vétustes. « *C'est un programme d'investissement ambitieux et pluriannuel que nous mettrons en œuvre pour offrir aux Thononais les meilleures infrastructures possibles pour la pratique du sport. Tous ces projets sont élaborés en étroite collaboration avec les associations et les clubs locaux qui pratiquent au quotidien et nous font remonter leurs besoins* », conclut l'adjoint au Maire.

LES DATES

SAM. 3 JUILLET
De 10h à 17h
Forum des associations

Initialement prévu le 26 juin, le Forum des associations a été reporté au samedi 3 juillet, soit après la levée des restrictions sanitaires, afin de permettre aux acteurs sportifs, culturels, sociaux et humanitaires de vous présenter leurs activités dans des conditions optimales. Rendez-vous sur le site de la Grangette pour une journée festive et conviviale avec des démonstrations tout au long de la journée. Des food-trucks vous proposeront, selon vos envies, de quoi vous restaurer sur place. Cet après-midi également, un meeting national d'athlétisme se déroulera au stade Moynat. On vous attend nombreux !

SAM. 11 SEPTEMBRE
Fête du sport

Des animations sportives seront organisées dans toute la ville, avec la participation de l'ensemble des acteurs sportifs locaux. Programme complet à découvrir dans le THONON MAGAZINE 114.

À NOTER

Thonon accueille la « cycling race »



Les 4 et 5 septembre prochains, plus de 1 000 participants sont attendus au départ de « La Thonon-les-Bains Cycling Race », une épreuve populaire accessible à tous les amoureux de la discipline, dès 16 ans. Pendant deux jours, les concurrents évolueront entre lac et montagne sur les routes du Chablais. Venez les applaudir au départ et à leur arrivée sur les quais de Rives.

AMÉLIORER LA QUALITÉ
DE VIE POUR FAVORISER
LA RÉUSSITE



EDUCATION

Les collaborateurs de Sodexo Education, animés par une même passion du service, créent, pilotent et mettent en œuvre une gamme unique de services intégrés et innovants.

En valorisant un mode de vie sain dans un environnement sûr et accueillant, nos services sur sites contribuent à améliorer la qualité de vie au sein des établissements scolaires.

Direction Régionale Est - 04 26 21 64 05
www.sodexo.fr



MCM
TRAVAUX PUBLICS

**TERRASSEMENTS
RESEAUX
DEMOLITION**

Z.I DE VONGY
90 CHEMIN DE LA BALLASTIÈRE
74200 THONON LES BAINS

TEL. 04 50 71 54 17
WWW.MCM-TP.COM

SAT



**LOCATION D'AUTOCARS DE GRAND TOURISME
POUR TOUS VOS DÉPLACEMENTS
VOYAGES ORGANISÉS - CIRCUITS TOURISTIQUES**

5 rue Champ Dunand (Zone Artisanale Vongy) - 74202 THONON LES BAINS Cedex
04 50 71 00 88 - www.sat-autocars.com

AGENCE DE VOYAGES

SAT

49, GRANDE RUE
THONON
CENTRE VILLE
04 50 71 08 54

Nos conseillers voyages vous accueillent dans notre agence pour concrétiser tous vos projets :

- Billets de train, d'avion, de bateau
- Locations, réservations d'hôtels, parcs d'attractions
- Croisières fluviales et maritimes
- Séjours balnéaires, clubs, séjours "Tout compris"
- Voyages promotionnels, ventes de dernière minute
- Week-ends, voyages sur mesure
- Excursions et circuits touristiques à bord des autocars SAT
- Organisation de voyages en groupes et de séminaires

2M
Montessori

Un concept innovant et inédit pour les enfants



Matinée(s) dès 18 mois à 3 ans et plus

Un projet pédagogique adapté à votre enfant durant toute l'année scolaire (5 enfants maxi/cours)

Les ateliers du samedi

Montessori à la carte (environ 2 dates par mois) de 18 mois à 10 ans (inscription à la carte)

La musique avec Montessori, c'est facile !!!

Cours de musique de 18 mois à 10 ans
Initiation au violon et Piano (5 enfants maxi/cours)

MONTESSORI EN COUP DE POUCE À SA SCOLARITÉ

Cours de soutien en groupe ou individuel
Prise en charge des enfants en difficulté scolaire,
TSA, TDAH, DYS, EIP....

Différentes formules proposées / Travail en collaboration avec les différents professionnels qui entourent votre enfant
Des prises en charge adaptées aux besoins de votre enfant

06 75 12 14 63

Contact@2mmontessori.com

WWW.2MMONTESSORI.COM

Inscriptions : 15 Boulevard Georges Andrier - 74200 Thonon-Les-bains

AIDE

PROFITEZ DE LA PRIME CHAUFFAGE PROPRE

Vous habitez Thonon-les-Bains et vous souhaitez remplacer votre ancien chauffage fioul ou au bois ?



Vous pouvez désormais bénéficier d'une aide de 1 000 € (bonifiée à hauteur de 2 000 € sur conditions de ressources) pour l'installation d'un appareil plus performant, utilisant une énergie renouvelable (un système de chauffage au bois labellisé Flamme vert 7 étoiles ou équivalent, une pompe à chaleur (sauf air/air), un système solaire combiné / dispositif solaire pour le chauffage du logement, un système hybride photovoltaïque et thermique).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les équipements de chauffage bois et fioul peu performants sont responsables de 50 % des émissions de particules fines qui polluent l'air ambiant ! L'objectif de cette aide, versée par Thonon Agglomération, est donc de réduire l'exposition des habitants à ces rejets nocifs pour la santé et d'améliorer la qualité de vie de tous.

i La Prime chauffage propre est un dispositif animé par Regenero
Tél. 04 58 57 00 87

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

**Vous êtes chauffé à l'électricité ?
Consommer moins et mieux, c'est possible !**

Thonon Agglomération soutient l'initiative de la société Voltalis qui vous permet, si vous êtes chauffé à l'électricité, de bénéficier gratuitement d'une solution innovante, écologique et solidaire pour économiser de l'énergie. Elle propose une réduction en temps réel de la consommation des appareils énergivores, tels que les radiateurs et chauffe-eaux, en cas de déséquilibre entre la production et la demande sur le réseau électrique. Vous réalisez alors des économies sans compromettre votre confort !

C'est ce que vous détailleront les techniciens de Voltalis, susceptibles de vous contacter d'ici la fin de l'été.





Le Regard
du Temps

Réparation et restauration d'horloges et montres

Devis gratuit

Après examen
complet de votre
pièce d'horlogerie

Service à domicile

Enlèvement et
réinstallation de votre
horloge par un professionnel

Le Regard du Temps

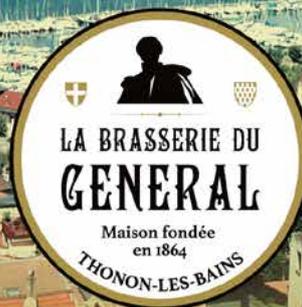
Galerie l'Etoile - Entrée F (en face du petit Casino) - 1er étage
5 Avenue du Général de Gaulle - 74 200 Thonon-les-Bains
SIRET 892 373 160 000 28 - RCS Annecy

le-regard-du-temps.fr
tel: 06 46 52 64 51

LE GÉNÉRAL REPREND SES QUARTIERS !



YAUT'SUSHI BAR



BRASSERIE



BAR À VINS

3 adresses, 3 expériences thononnaises !

LEGENERAL.COM

Toutes les bonnes raisons de choisir de vivre en Résidences Services Seniors avec COGEDIM club®

Une solution qui permet de vivre sereinement, d'éviter la solitude et les petits tracas du quotidien !



Retrouver du lien social

Le départ à la retraite, les accidents de la vie, l'éloignement géographique des enfants, le veuvage... peuvent être synonymes d'isolement social et de repli sur soi. Vivre en résidences seniors permet de trouver un nouveau lieu de vie et de se forger un relationnel.

Savourer le bonheur d'une grande liberté de vie

Pour un plus grand confort de vie, les seniors choisissent de plus en plus d'être locataire ce qui leur permet de vivre dans un logement plus adapté et de réduire les dépenses d'entretien d'un logement devenu parfois trop grand ou moins adapté à l'évolution de la mobilité. Fini les tracas des travaux à programmer, des artisans à contacter, de l'impôt foncier et des charges de copropriété.



Crédits photos : Adobe Stock.

Faciliter la vie

Situées en centre-ville, à proximité des commerces et de toutes les commodités, les résidences sont spacieuses et fonctionnelles, tout est conçu pour faciliter la vie avec de nombreux services : accueil 7j/7, un restaurant, des parties communes chaleureuses pour échanger, enfin, des activités de loisirs comme la gym douce, la sophrologie et et tout un programme d'animation compris dans le prix du loyer.

Les appartements bénéficient d'un excellent niveau de confort avec rangements, volets roulants électriques, salles de bains ergonomiques, cuisine aménagée et sont tous équipés de la téléassistance. Chaque résident est libre d'aménager son appartement avec ses meubles et de faire sa décoration. La résidence est placée sous vidéosurveillance .

Vivre en toute sécurité et bien entouré

Chaque résident garde son indépendance et participe librement aux activités, avec toute latitude de recevoir famille et amis aux heures qui lui conviennent.



Des formules de séjours souples

Pour tester le concept grandeur nature avant de s'installer durablement, pour passer une semaine pour se reposer, une saison pour se rapprocher des siens quelques temps, différentes formules de séjours sur-mesure peuvent être proposées.

Ce qui crée la différence chez COGEDIM club®, c'est que chacune de nos résidences est animée par des valeurs d'humanité et du goût de la vie qui nous définissent pleinement dans « un esprit maison de famille ».



Ouverture prochainement

Visiter l'appartement témoin

COGEDIM club® Le Carré Chablais

Le Meltingspot

8 avenue du Général de Gaulle
74200 Thonon-les-Bains

Karoll PERREARD

07 60 75 46 77

www.cogedim-club.fr

COGEDIMclub®
RÉSIDENCES SENIORS

UNE MARQUE ALTAREA



Expressions Politiques

MAJORITÉ MUNICIPALE

UNE SAISON SOUS LE SIGNE DE L'ANIMATION

Par les restrictions qu'elle impose, la lutte contre la pandémie nous contraint à modifier nos comportements. Pour leurs vacances, nombre de nos compatriotes optent ainsi pour des destinations françaises. L'occasion de redécouvrir la beauté et les agréments de notre cité... Mais pour être attractif, un territoire doit offrir des animations de qualité au profit du plus grand nombre. C'est pourquoi nous enrichissons la saison estivale de nouveaux temps forts grâce à un partenariat renouvelé avec l'Office de Tourisme dont c'est la vocation. Outre le désormais traditionnel festival des Fondus du Macadam qui sera entièrement gratuit, le parc de Montjoux accueillera du 25 juin au 28 juillet des séances de cinéma en plein air, des spectacles et des matchs de l'Euro de foot, le tout agrémenté d'animations inédites. Des concerts seront organisés au port, mais aussi sur le lac grâce à une scène flottante. Quant aux plus jeunes, ils retrouveront la Fiesta des P'tits Loups le mercredi, tandis que les tours de Petit train et de Grande roue viendront égayer toute la famille !

MISE AU POINT

Des esprits chagrins, relayés par un quotidien mal informé, se sont émus des conditions dans lesquelles la Grande roue aurait été installée. Injustement mis en cause, les services communaux ont droit à ce que la vérité soit rétablie. La procédure a été scrupuleusement respectée : sur avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France, le permis de construire a été délivré le 26 mai et aussitôt soumis au contrôle de légalité. L'affichage public a été réalisé dès le lendemain sur le terrain, rendant le permis exécutoire nonobstant les délais de recours. L'élévation du manège a donc pu être effectuée dès cette date pour une mise en service du 1^{er} juin au 30 septembre. Quant aux travaux préparatoires, ceux-ci ne nécessitaient pas, par eux-mêmes, d'autorisation puisque ne relevant pas du Code de l'urbanisme. Pas de quoi polémiquer.

Avançons pour Réussir Thonon !

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE

JEAN-BAPTISTE BAUD

MONSIEUR LE MAIRE, IL EST TEMPS DE CHANGER DE MÉTHODE !

Nous sommes élus depuis plus d'un an au Conseil municipal et le changement annoncé n'est toujours pas perceptible. Non, rien n'a vraiment changé à Thonon. Certes, le contexte n'est pas simple et la crise sanitaire ne facilite rien. Il n'en demeure pas moins que les interrogations sur le cap (ou l'absence de cap) suivi par le Maire persistent et grandissent. C'est la crainte que Nouvelle Ère avait exprimée dès le départ et qui malheureusement se confirme aujourd'hui. Les séances du Conseil municipal sont devenues le lieu privilégié des règlements de compte entre le Maire et l'ancienne municipalité ou de polémiques stériles. L'avenir de la ville et des habitants passe au second plan...

Au-delà d'un immobilisme flagrant sur les questions écologiques, sociales ou encore culturelles, nous observons un problème significatif de méthode. Au lieu d'être anticipés et de donner lieu à l'échange

et la concertation, certains dossiers sont traités unilatéralement et parfois de façon brutale. On pourrait évoquer la fermeture de l'accueil de jour, les coupes budgétaires concernant l'événementiel ou encore la fermeture de l'espace Grangette. Concernant ce dernier, pourquoi ne pas avoir engagé la discussion et l'échange avec les élus et les acteurs concernés à l'avance ? Non, les salariés et les usagers ont appris un beau matin que tout s'arrêterait. On ferme et ensuite on discute ! Pour Nouvelle Ère, ces méthodes sont inadmissibles. Ceci est d'autant plus regrettable que nous savions de longue date que le contrat avec l'IFAC prenait fin au 30 juin. Il ne s'agissait pas nécessairement de continuer avec ce gestionnaire mais surtout d'imaginer un nouveau projet socioculturel ambitieux, pouvant tout à fait être géré directement par la municipalité. Nous noterons qu'à chaque fois, c'est le domaine de la cohésion sociale ou de la culture qui subit.

Monsieur le Maire, il est temps de changer de méthode !

OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON

FRANCK DALIBARD

UN MANQUE DE MÉTHODE / SAVOIR-ÊTRE !

Nous savons, maintenant, que le jeu politique, c'est s'opposer pour exister auprès des partis politiques et auprès de la presse. Le rôle des élus que nous sommes n'est pas de s'opposer mais de soutenir les initiatives locales afin de favoriser le bien commun et le vivre ensemble. Nous avons la chance d'avoir dans notre Conseil municipal des spécialistes : Monsieur le Maire, utilisez-les !

Après plus de 20 ans d'opposition permanente, Monsieur le Maire refuse les rencontres et les débats avec l'opposition et préfère vanter son action et décrier les actions de l'ancienne équipe municipale. Une envie de vivre dans le passé qui laisse peu de place à l'avenir et aux propositions. Nous nous inquiétons des méthodes utilisées, lors de l'annonce de la fermeture de l'espace Grangette par exemple, ou lors du dernier Conseil municipal. La brutalité du ton employé par le Maire lors des Conseils municipaux ou lors des échanges avec des associations est le reflet d'un manque de savoir-être et de savoir-faire.

Tous les changements, que ce soit dans le monde professionnel ou dans le monde associatif, doivent être accompagnés par une méthodologie précise et bienveillante. Le management du changement regroupe des outils indispensables aux décideurs. Nous avons le sentiment que les projets de la mairie répondent à aucune méthode de gestion de projets. Prenons l'exemple de la Grande roue : nous avons demandé à Monsieur le Maire de faire une étude des activités autour du Léman afin de créer « un avantage concurrentiel » pour Thonon et ainsi être complémentaire à Évian. Résultat : aucune étude n'a été faite et la Grande roue a été installée sans concertation avec la population, Évian ou les acteurs de notre territoire. Le parking de l'Ermitage est aussi un bel exemple de décision unilatérale sans implication de qui que ce soit dans le choix de l'emplacement.

Monsieur le Maire, nous ne sommes pas votre « ennemi » et aimerions être acteurs de notre ville !

ART CONTEMPORAIN

INVITATION IMMERSIVE

Invitation à un voyage intérieur, entre architecture et nature, l'exposition d'été à la Chapelle - espace d'art contemporain sera consacrée au travail d'Anaïs Lelièvre. Elle propose une façon singulière et sensible d'habiter l'espace. Rencontre avec l'artiste !



ALTITUDES

Le réseau d'art contemporain en territoire alpin

Le réseau Altitudes valorise les actions en faveur de l'art contemporain et de son accessibilité au plus grand nombre. La diversité des structures adhérentes, écoles d'art, fondations, centres d'art dont fait partie la Chapelle, fait la richesse de ce réseau et témoigne de la multiplicité de l'offre des productions d'art contemporain sur notre territoire alpin.

Retrouvez sur leur site, reseau-altitudes.fr, les actualités des structures membres ou encore chaque mois, sur leur page Instagram, un artiste en résidence. Au mois d'août, c'est Anaïs Lelièvre, actuellement à la Chapelle, qui animera le réseau social.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER, EN QUELQUES LIGNES, VOTRE DÉMARCHE ARTISTIQUE ?

Issus de déplacements en résidences, mes dessins restituent des dynamiques transversales, entre concentration minutieuse et déploiement monumental. À l'image du lieu exploré, un fragment de matière, minéral ou végétal, donne lieu à un dessin de petit format. Par multiplication numérique et agrandissements successifs, ce dessin-matrice est lui-même mis en croissance, pour générer d'autres dessins à grande échelle.

VOS INSTALLATIONS INVESTISSENT, CET ÉTÉ, LE SOL ET LES MURS DE LA CHAPELLE. CE LIEU A-T-IL ÉTÉ SOURCE D'INSPIRATION ?

Lieu de rassemblement, la Chapelle réunira pour la première fois toutes les installations modulaires *Stratum*. Cette série dérive d'une pierre de schiste, trouvée de l'autre côté du lac Léman lors de marches dans le Valais en 2018. Telle une strate supplémentaire, une nouvelle partie a été créée en observant les photos des échafaudages dans la Chapelle lors de son chantier de réhabilitation, donnant forme à une fascination pour les processus de transformation, entre construction et fragilité.

PLUS QU'UNE SIMPLE EXPOSITION, VOUS OFFREZ UNE EXPÉRIENCE IMMERSIVE AU VISITEUR. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

Des chemins s'ouvriront dans l'installation, réactivant les chemins parcourus dans ces montagnes du Valais, et le cheminement de la démarche, transitant par plusieurs lieux de résidence, avant d'arriver ici. Le paysage offert à la traversée sera donc stratifié, composite, ambigu et déroutant. Tout en suivant les tracés nets des chemins comme des repères, le mouvement de la marche sera désorienté par les multiples flux graphiques qui parcourront cet espace.

i EXPOSITION « EXPÉRIENCES D'ESPACES » d'Anaïs Lelièvre

La Chapelle - espace d'art contemporain
Jusqu'au 25 septembre
Entrée libre (sauf le jeudi)
Du mardi au dimanche de 15h à 18h30 (juillet et août)
Du mardi au samedi de 14h30 à 18h (septembre)



MUSÉE DU CHABLAIS À DÉCOUVRIR EN FAMILLE

Cet été, poussez les portes du château de Sonnaz et venez découvrir la nouvelle exposition « Sauts dans le temps. 7 000 ans d'histoire(s) du Chablais », ou (re)voir l'exposition « Couleurs ! Une histoire méconnue à travers les œuvres du musée ».

Parce que la culture n'est pas réservée qu'aux adultes, le musée du Chablais propose une programmation spécialement pensée pour les jeunes visiteurs et leurs familles. « Ils pourront suivre un parcours qui leur est dédié avec des textes adaptés. Sur place, des marchepieds sont à leur disposition pour ne rien manquer des œuvres. Et comme chaque année, ils partiront sur les traces de nos mascottes sympathiques et ludiques afin de trouver les réponses du livret-jeux et participer au tirage au sort mensuel », explique Émilie Clerino, responsable du service des publics des musées de la Ville.

Pendant votre visite, faites aussi une pause dans l'espace « famille », une salle confortable et conviviale où vous pourrez, en lien avec les expositions, jouer ensemble ou regarder une courte vidéo sur la couleur dans la Savoie médiévale.

i PROFITEZ DES VISITES EN FAMILLE

- Tous les jeudis, visite suivie d'un atelier :**
- à 15h pour l'exposition « Couleurs ! »
 - à 16h30 pour l'exposition « Sauts dans le temps »

Dans le cadre de la Semaine Famille Plus :
Visite et atelier « Traits et couleurs », jeudi 22 juillet à 15h
Sur réservation

Musée du Chablais - Château de Sonnaz
Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h



MÉDIATHÈQUE

Le canard des enfants-philosophes est sorti !



Le dernier journal réalisé par et pour les enfants (mais aussi pour les parents) vient de sortir. 28 pages où se mêlent réflexions philosophiques, idées d'activités, coups de cœur... imaginés, rédigés et mis en page par un groupe d'enfants âgés de 7 à 12 ans.

Pour l'édition 2021, la médiathèque de Thonon a rejoint le projet ! Deux fois par mois, depuis fin février, elle a proposé à une vingtaine de jeunes des ateliers philo pour construire leurs pensées, des activités graphiques pour les mettre en œuvre et des ateliers d'impression pour les diffuser.

i Vous pouvez retrouver leur « Canard » à la médiathèque ou encore sur www.canardphilo.art

| Rendez-vous |



Déambulez jusqu'à Rives et laissez-vous guider par le parcours d'art urbain éphémère, du grand lavoir aux guérites de l'écomusée.

© Alain DUBOULOZ

THONON ART URBAIN

DES RENDEZ-VOUS TOUT L'ÉTÉ

La Ville lance une nouvelle politique culturelle et artistique autour de l'art urbain. Objectif : améliorer l'attractivité du territoire, mais aussi soutenir les artistes locaux et la création.

Zoom sur les temps forts de cet été !

EXPOSITION DES LAURÉATS DU FESTIVAL

« L'ART DANS LA RUE »

Parmi les 70 toiles présentées dans les rues du centre-ville, du 20 mai au 12 juin dernier, dix seront exposées au Pôle culturel de la Visitation : celles retenues par le jury mais aussi le prix du public ainsi que la toile de l'artiste invitée Britt Tamalet. L'occasion de voir ou (re)voir de plus près ces œuvres éphémères du 3 août au 18 septembre.

LE MUR DE THONON : « LE CHAMP DES POSSIBLES »

Dès juillet, un artiste viendra habiller, chaque mois, le mur de l'auditorium du Pôle culturel surplombant la place Marguerite-Peltzer. « Des œuvres grand format, de grande qualité, imprimées sur des bâches de 5 mètres par 3 qui se succéderont toute l'année pour animer le centre-ville », ajoute Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge des affaires culturelles. L'occasion de faire découvrir aux Thononais un riche panel d'artistes aux parcours et aux propositions artistiques diverses et variées.

La Ville mettra ainsi en lumière des artistes émergents ou singuliers, sous la direction artistique de Mélida Bidal, historienne de l'art et spécialisée dans l'art urbain.

PORT DE RIVES

Bienvenue à l'écomusée



© Sémaphore

Installé dans trois guérites traditionnelles, l'écomusée vous invite au cœur du port de Rives. Aquariums, reportage filmé sur le quotidien des pêcheurs au fil des saisons, oiseaux naturalisés, perles du Léman... Venez découvrir l'univers du lac, tout en vous amusant avec le jeu de piste interactif destiné aux ados et adultes. Sur tablette ou smartphone, partez à la recherche d'indices à travers les guérites et retrouvez la cause de l'empoisonnement du pêcheur Jim.

i Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, en juillet et août

EXPOSITION

L'ART PLASTIQUE S'INVITE AU PÔLE

Un nouveau cycle d'expositions d'art plastique, intitulé « Dialogue », s'installe dans le Forum du Pôle culturel de la Visitation. Le premier rendez-vous est dédié au travail de Bernard Baud. **Présentation.**



La Ville met un point d'honneur à animer tout au long de l'année le Forum du Pôle culturel. Elle a donc décidé de proposer une série d'expositions d'art plastique, complémentaires à la programmation de la Chapelle - espace d'art contemporain située juste à côté. Plusieurs artistes locaux et régionaux se succéderont pour vous présenter leur travail, « *mais aussi créer du dialogue avec les autres formes d'art et de culture présentes dans le pôle : la médiathèque, l'école de musique et de danse et de nombreuses associations culturelles* », explique Cassandra Wainhouse.

UN UNIVERS STRUCTURÉ ET COLORÉ

Bernard Baud vous invite à découvrir la rythmique des mouvements offerts par les formes, la lumière et les couleurs de ses dernières créations picturales, entre la peinture pop art graphique et la candeur imaginée du douanier Rousseau. Il pose également son regard attentif et joyeux sur sa ville de cœur et nous incite à (re)découvrir les lieux, les places, les monuments qui marquent Thonon.

i JUSQU'AU 24 JUILLET

Forum - Pôle culturel de la Visitation



FONDUS DU MACADAM

Retour aux sources

Rendez-vous du 4 au 7 août pour fêter ensemble la 25^e édition du festival des Fondus du Macadam !

C'est un événement sur 4 jours qui ravira, à coup sûr, toute la famille. Au total, 100 représentations, toutes gratuites (et c'est une nouveauté !), seront données dans le cœur de ville avec des horaires revisités pour que chacun puisse pleinement en profiter.

34 compagnies seront rassemblées pour vous proposer du cirque, du théâtre de rue, de la danse, de la musique ou encore des arts forains. Notez par ailleurs que, cette année, la guinguette déménage au parc de Montjoux avec une vue imprenable sur le Léman. Consultez vite le programme !

i PROGRAMME DISPONIBLE

sur www.ville-thonon.fr
et à l'accueil de la Mairie

NOUVEAU



À THONON-LES-BAINS

Résidence Côté Léman



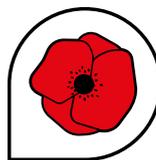
Vivre au cœur d'un jardin à deux pas du centre-ville

- Appartements neufs du 2 au 5 pièces
- Balcons, superbes terrasses jusqu'à 92 m² et jardins privés uniques en ville jusqu'à 61 m²
- Très beau parc paysager et aménagé

04 84 310 310 | **cogedim.com**

APPEL NON SURTAXÉ





Emily Groppi, adjointe au Maire en charge de la transition écologique

RENCONTRE

DES COQUELICOTS EN VILLE

La Ville souhaite capitaliser sur l'image du coquelicot pour sensibiliser les Thononais aux sujets qui s'inscrivent dans la transition écologique. Rencontre avec Emily Groppi, adjointe au Maire, qui nous présente les enjeux de communication.

POURQUOI LE COQUELICOT ?

Le coquelicot est un symbole écologique fort. Après avoir longtemps disparu, il fait de nouveau et progressivement son retour grâce à la suppression des pesticides. Avec sa couleur rouge vif, le coquelicot est aussi un marqueur esthétique et très voyant pour alerter et sensibiliser les Thononais. Toute une charte graphique a donc été imaginée et déclinée pour valoriser nos actions sur le terrain.

OÙ ALLONS-NOUS POUVOIR RETROUVER LE COQUELICOT ?

Partout où nous traiterons de transition écologique. À savoir, dès lors que nous nous mobiliserons pour la propreté urbaine et la biodiversité, que nous valoriserons l'économie sociale et solidaire, les mobilités douces ou encore le zéro phyto. Les sujets sont nombreux et concernent l'ensemble des services de la collectivité. Concrètement, le coquelicot sera apposé sur tous nos supports de communication, mais aussi sur notre mobilier urbain. La Ville se dote actuellement de collecteurs

de mégots de cigarettes, en forme de coquelicot géant, qui seront installés sur notre territoire. Des stickers viendront également habiller nos corbeilles de propreté. Nous travaillons aussi, en parallèle, avec les services Petite Enfance et Éducation pour doter les enfants de gobelets 100 % recyclables et ainsi éliminer les bouteilles en plastique. Les projets sont nombreux et nous voulons que le coquelicot soit, partout où il sera apposé, un appel à la population : « regardez ce qui est fait ou ce qui est à faire en termes de transition écologique ».

QUELLE EST LA PREMIÈRE OPÉRATION LANCÉE PAR LA VILLE ?

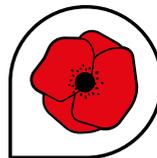
Nous avons installé, en mars dernier, le premier rucher communal dans la partie haute du parc thermal. En partenariat avec l'association « Un rêve d'abeilles », nous affirmons notre volonté de participer activement à la protection de la biodiversité sur notre territoire. L'idée est de proposer en parallèle des actions de sensibilisation au public et notamment aux scolaires.



CENDRIER « COQUELICOT »

UNE COLLABORATION AVEC LÉMAN HABITAT

Le cendrier en forme de coquelicot : c'est à l'origine une idée d'Isabelle Papillot, responsable du pôle Environnement à Léman Habitat. « Dans nos résidences, nous sommes régulièrement confrontés à cette problématique. J'ai donc eu l'idée d'imaginer le cendrier « coquelicot » afin d'attirer l'attention et d'inciter les fumeurs à y déposer leurs mégots. Lors d'une réunion organisée par le service Politique de la Ville, j'ai ensuite fait la connaissance d'Emily Groppi. Nous partagions les mêmes idées sur les actions à développer sur notre territoire. Après lui avoir présenté mon idée, elle a immédiatement été séduite... et c'est comme ça qu'un an plus tard, les 30 premiers cendriers « coquelicot » prennent place dans les rues et les parcs de Thonon. Je suis fière de voir ce projet aboutir. Il est l'exemple d'une collaboration efficace entre les différents acteurs territoriaux. »



ICI COMMENCE LA BIODIVERSITÉ

AGIR AU QUOTIDIEN !



Essentielles à la biodiversité, la Ville participe à la sauvegarde des abeilles avec l'association « Un rêve d'abeilles ». Vous aussi pensez à adopter les bons gestes.

• Dans votre jardin, pensez à semer des fleurs mellifères et à planter des haies et des arbres indigènes...

Pour récolter 1 kg de miel, les abeilles doivent butiner près de 4 millions de fleurs. Il est donc important de leur fournir un grand nombre de ressources alimentaires tout au long de l'année, en multipliant les sources de nectar.

• ... Mais aussi, à laisser des espaces non tondu.

Ces petits coins de prairie offrent des fleurs sauvages spontanées riches en nectar et en pollen. Elles sont donc très utiles aux abeilles.

• Pour votre consommation régulière ou non, choisissez du miel local !

Vous soutiendrez ainsi une filière agricole qui agit pour la protection des pollinisateurs sur son territoire.

• Créez des points d'eau.

Les abeilles consomment beaucoup d'eau. En été, quand il y a du couvain (des œufs d'abeille), une colonie peut consommer jusqu'à 2 litres d'eau par jour. Vous pouvez donc remplir, chaque jour, une soucoupe d'eau fraîche, avec des billes ou des petits cailloux pour éviter que les abeilles se noient.

• Bannissez les pesticides chimiques !

Pour l'entretien de votre jardin, privilégiez les méthodes naturelles et alternatives. Les pesticides chimiques vont engendrer chez les abeilles des problèmes d'orientation et de reproduction, mais vont aussi affaiblir leur système immunitaire.

ICI COMMENCE LA PROPRIÉTÉ URBAINE ET LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

LES MÉGOTS PAR TERRE

EN CHIFFRES (France)

• 1 700
tonnes de mégots
jetés, chaque année,
sur la voie publique.

• 4 000
substances nocives
pour l'environnement
détenues dans un mégot.

• 1 mégot
peut polluer jusqu'à
500 litres d'eau.



LES ACTIONS DE LA VILLE

- 130 corbeilles, équipées d'un cendrier ou d'un éteignoir à cigarette, sont réparties sur le territoire. Des cendriers de poche sont également distribués par la Ville. « L'objectif est de densifier ce réseau afin d'inciter les fumeurs à déposer leurs mégots dans un cendrier », souligne Sandrine Destrignéville, responsable du service Environnement.
- Une signalétique aux abords des grilles-avaloirs d'eau pluviale complétera le dispositif avec le message suivant : « Ici commence le lac : ne rien jeter ».
- Des agents municipaux sont affectés, du lundi au dimanche, à la propreté urbaine.



© Ivan Tisseyre

En 2021, 30 collecteurs, en forme de coquelicot, seront installés sur la commune.



La résidence médicalisée du LEMAN (Réseau OMERIS FRANCE), est située en plein cœur de Thonon-les-Bains.

Cet EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) est une structure accueillante, à dimension humaine et familiale, de 64 lits. Son environnement, en proximité directe avec le lac, offre un cadre apaisant et chaleureux.

L'établissement dispose d'un jardin et de plusieurs terrasses, et chaque chambre de l'unité protégée a un accès direct à un jardin sécurisé.

L'équipe, professionnelle et investie, apporte des solutions et des soins personnalisés adaptés à chaque résident. Elle répond aussi aux besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, avec une petite unité dédiée de 10 lits.

Le médecin coordonnateur et la cadre de soins animent une équipe pluridisciplinaire qui se compose d'infirmiers, d'aides-soignants, d'auxiliaires de vie, d'un psychologue, d'une art-thérapeute et de kinésithérapeutes. Ensemble, ils ont à cœur de garantir aux résidents, qualité des soins, sécurité, bien-être et vie sociale.

Les prestations d'hôtellerie et de restauration sont encadrées par une gouvernante et assurées par un personnel qualifié. Tous les repas sont élaborés dans la cuisine de la résidence par un chef cuisinier et servis dans le restaurant par des serveurs formés à l'Institut Paul Bocuse.

L'établissement propose des séjours permanents, temporaires et de courte durée, pour les personnes âgées valides ou en perte d'autonomie, en chambres individuelles, ou doubles.

Le séjour temporaire présente de nombreux avantages. Il permet une intégration en douceur des personnes âgées, par la découverte progressive et la connaissance de ce nouveau lieu de vie. Il offre la possibilité de séjours à la carte, selon ses choix. Il autorise aussi l'aidant à se reposer physiquement et psychologiquement, facilitant le retour à domicile de l'aidé, et prolongeant ainsi cette vie à domicile.

Ces séjours de courte durée permettent à la personne âgée et à sa famille de s'adapter à certaines situations telles que l'absence temporaire de l'aide à domicile ou des proches, la nécessité de réaliser des travaux d'aménagement au domicile...

Nous avons aussi la possibilité d'accueillir le couple aidant / aidé, suite à une sortie d'hospitalisation par exemple, ou pour un séjour de répit pour l'aidant et son proche.

L'établissement détient une habilitation partielle de 6 lits à l'aide sociale.

Plus d'informations sur Omeris : www.omeris.com

A propos du Réseau Omeris

La résidence du LEMAN appartient au Réseau Omeris.. Le réseau, dont le siège social est situé à Caluire et Cuire (69.) a pour activité principale la gestion d'Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

Créé il y 30 ans, il prend soin de 1 300 résidents au sein de 16 EHPAD dont 10 se situent en région lyonnaise. Il s'étend jusqu'en Haute-Savoie (Thonon), en PACA (Marseille) en Languedoc-Roussillon (La Grande-Motte) ainsi que dans le Loiret (Montargis et Huisseau-sur-Mauves) et le Puy de Dôme (Clermont-Ferrand).

Le Réseau répond plus largement à toutes les problématiques des personnes âgées. Fort de son savoir-faire, il propose ainsi une palette de services complémentaires : conciergerie, service de maintien à domicile avec « La Compagnie de Louis » pour 650 bénéficiaires, livraison de biens et services à domicile avec « Les Services de Louis », expertise métiers au sein d'EHPAD via « DECIMA Solutions Opérationnelles » ainsi que la formation du personnel des secteurs sanitaire, médico-social et structures de service à la personne avec « DECIMA Formation ».

Plus d'informations sur Omeris : www.omeris.com

REYNAUD G SARL - Entreprise indépendante membre du réseau DESSANGE dessange.com



DÉCOUVREZ

NOTRE MAGAZINE
PRINTEMPS-ÉTÉ 2021
EN VERSION DIGITALE !



DESSANGE
PARIS

15, place Jules Mercier - Thonon-les-Bains - 04 50 71 29 27